Information

L'Anses ne garantit pas l'exactitude des informations relatives aux produits biocides figurant sur le registre, dès lors que celle-ci relève de la responsabilité des déclarants, metteurs sur le marché. Il appartient à ces derniers de mettre à jour ces informations régulièrement, conformément aux dispositions des articles L. 522-2, R. 522-18 et suivants du Code de l'environnement.

Déclaration produit : FORMOL 37% BIOCIDE TP3 BPR

ACTIF

Description | Noms secondaires | Composition et TP | Caractéristiques | Conditionnements

Identification du produit

Nom du produit *

FORMOL 37% BIOCIDE TP3 BPR

Numéro d'inventaire

69722

Société déclarante

Nom de la société

BRENNTAG SA

Statut

Statut de soumission

Soumis

Statut d'activation du produit

Actif

Date de soumission de la déclaration

04/11/2021

Statut réglementaire du produit *

Demande d'AMM déposée

Pour plus de détails sur la signification de chaque statut d'autorisation, se reporter à la FAQ.

Retour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anses (https://www.anses.fr/fr)

Mentions légales Contact